

FONDATION MAIF

Rapport annuel 2004



FONDATION MAIF
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03
Site internet : www.fondation.maif.fr

SOMMAIRE

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

II – Rapport d’activité

III – Rapport financier

- **Les comptes annuels**
- **Le rapport du Commissaire aux comptes**
- **Le rapport annexe**

IV – Analyses et perspectives

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

Administrateurs honoraires : **Robert AYRAULT** – Président d'honneur Prévention MAIF
José INIZAN – Ancien Préfet
Paul MARCUS - Médiateur de la MAIF

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

6 membres désignés par le Conseil d'administration de la MAIF, fondatrice

Pierre GUILLOT

Président de la Fondation MAIF

Administrateur délégué auprès de la
Direction générale de la MAIF
9 Allée des Chaumes - 38640 CLAIX

Charles BERTHET

Professeur à l'Université Paris-Dauphine
87 avenue Jean Jaurès
92290 CHATENAY-MALABRY

Alain CHAUVET

MGEN
3 Square Max-Hymans
75748 PARIS Cedex 15

Jacques FOURNIER

Secrétaire général de la Fondation MAIF

Vice-Président de la MAIF
5 rue Crémer - 33800 BORDEAUX

Pierre SENAC

Trésorier de la Fondation MAIF

Président de Prévention MAIF
22 rue du 8 mai - 65600 SEMEAC

Dominique THIRY

Directeur de la MAIF
200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

4 membres de droit

Représentant le ministre de l'Intérieur :

Jean-Jacques BROT

Préfet
Préfecture des Deux-Sèvres
79021 NIORT Cedex

Représentant le ministre de l'Education Nationale :

Pierre POLIVKA

Directeur de l'Académie de PARIS
94 avenue Gambetta - 75984 PARIS Cedex

Représentant le ministre de la Recherche

Françoise HURSTEL

Professeur à l'Université Louis-Pasteur
12 rue Goethe – 67000 STRASBOURG

Le Président-directeur général de la MAIF

Roger BELOT

200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

6 membres élus par le Conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la Fondation

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Jean CHAPELON

Secrétaire général de l'Observatoire National
Interministériel de Sécurité Routière
Arche de la Défense – Paroiss sud
92055 LA DEFENSE cedex

Xavier FELS

Directeur des relations extérieures de PSA
75 avenue de la Grande Armée - 75016
PARIS

Jean-Marc LEPEU

Directeur des Relations Extérieures de
RENAULT SA
34 Quai du Point du Jour
92109 BOULOGNE-BILLANCOURT
Cedex

Patrick PEUGEOT

Vice-Président de la Fondation MAIF

Président de LA MONDIALE
22 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Pierre ROGEZ

Directeur de la Sécurité de BULL SA, en
retraite
Site de Louveciennes - 68 route de Versailles
78430 LOUVECIENNES

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 16 personnalités nommées par le Conseil d'administration.

Jean AUDOUZE

Président du Palais de la Découverte
Avenue Franklin-D. Roosevelt
75008 PARIS

Charles BERTHET

Professeur à l'Université Paris-Dauphine
87 avenue Jean Jaurès
92290 CHATENAY-MALABRY

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Elie COHEN

Président de l'Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16

Bernard CORNU

Directeur de l'IUFM de Grenoble
30 avenue Marcellin Berthelot
38100 GRENOBLE

Jean-Jacques DAIGRE

Professeur à l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne
36 rue de Fleury
86000 POITIERS

Bruno FALISSARD

Chef de clinique à l'Hôpital Robert Debré
Service de psychopathologie de l'enfant
48 boulevard Sérurier
75018 PARIS

Liliane GALLET-BLANCHARD

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne
UFR d'anglais
1 rue Victor-Cousin
75230 PARIS CEDEX 05

Alain MOUGNIOTTE

Conseiller technique auprès du délégué
interministériel Sécurité Routière
Observatoire National Interministériel
de la Sécurité Routière
Arche Sud
92055 LA DEFENSE CEDEX

Bernard MASSINON

Assistant scientifique à la Direction des
applications du CEA
BP n° 12
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Vincent ROGARD

Professeur à l'Université Paris V
Laboratoire d'Ergonomie Informatique
45, rue des Saints Pères
75270 PARIS CEDEX 06

André STAROPOLI

Ancien Secrétaire Général du Comité
National d'Evaluation des Universités
43 rue de la Procession
75015 PARIS

Claude TARRIERE

Ancien directeur du Département Biomédical
RENAULT SA 27 rue du Fond Louvet
92500 RUEIL MALMAISON

Richard ZEITOUNI

Responsable de la coordination Sécurité
Routière
GIE PSA PEUGEOT CITROËN
DMFV/SSV – Bâtiment 58
Route de Gizy
78943 VELIZY-VILLACOUBLAY

Il est à noter que 2 postes sont vacants

II – L’activité de la Fondation

II-a Fonctionnement

VIE SOCIALE

Le 5 avril 2004, Jean GERMAIN, Président d'honneur de la Fondation MAIF, est décédé.

Lors des Conseils d'administration et scientifique qui ont suivis, un hommage solennel à été rendu par ses membres à celui qui fût Président de la MAIF durant 24 ans et Président fondateur de la Fondation MAIF durant 5 ans.

Le fonctionnement de la Fondation MAIF au cours de l'année 2004 s'est déroulé conformément aux exigences statutaires et réglementaires. Le Conseil d'administration, régulièrement réuni par deux fois le 11 juin 2004 et le 12 décembre 2004, a entendu et adopté les bilan et compte de résultat qui lui ont été présentés. Il a également pris les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation MAIF et à son rayonnement scientifique, par le biais notamment de l'accord au soutien de deux nouveaux projets de recherche.

Lors du Conseil d'administration du 11 juin 2004, les mandats au Conseil scientifique de MM. AUDOUZE, STAROPOLI et TARRIERE ont été renouvelés à l'unanimité pour 4 années.

M. Jean-Marc ERBES a fait part, par courrier, de son intention de démission de son poste de membre de conseil scientifique, démission qui est entérinée par le Conseil d'Administration.

Le représentant du ministère de l'Intérieur, le Préfet Jacques LAISNÉ, a quitté les Deux-Sèvres en juillet 2004 et a été remplacé par Monsieur Patrick STRZODA.

Monsieur Jean-Jacques BROT a été nommé Préfet des Deux-Sèvres à la fin du mois de décembre 2004, Monsieur STRZODA ayant demandé son détachement.

Lors de sa séance du 10 décembre 2004, le Conseil d'administration a enregistré le renouvellement, par le Conseil d'administration de la MAIF du 30 mai 2004, des mandats de MM Charles BERTHET, Alain CHAUVET, Jacques FOURNIER, Pierre GUILLOT, Pierre SENAC et Dominique THIRY en tant que membre de droit désignés par la mutuelle.

Afin de permettre à la Fondation MAIF de continuer à remplir sa mission, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre, avec prudence, les activités de soutien aux projets de recherche. A cet effet, il a autorisé le Bureau à faire procéder, durant l'année 2005, à d'éventuels décaissements des fonds de réserves confiés à la SGAM pour alimenter la trésorerie avec une limitation à 800 000 €.

ÉQUILIBRE FINANCIER

Le Conseil d'administration ayant décidé lors de sa séance de septembre 2004 d'affecter au report à nouveau le résultat de l'année 2003, ce report est au 31 décembre 2004 de – 972 361,68 euros. A cette même date, les réserves s'équilibrent à près de 3,353 millions d'euros, la dotation dépassant

quant à elle les 12,071 millions d'euros, portant à près de 14,452 millions d'euros les capitaux détenus par la Fondation MAIF.

La majeure partie des fonds ayant été confiés en gestion à la SGAM en juin 2001 sous la forme d'un portefeuille de fonds de fonds, les opérations de cession ont amené à réaliser, durant l'année 2003, une plus-value constatée de 250 230,44 euros comptabilisés en résultat exceptionnel. Par ailleurs la diminution de la moins value latente entre décembre 2003 et décembre 2004 a permis d'effectuer une reprise sur provision d'un montant de 372 084,00 euros.

Plus de 319 000 euros ont été dégagés en subventions sur actions de recherche, auxquels viennent s'ajouter 16 946 euros de participation à un colloque parlementaire sur la sécurité routière, à la publication d'un encart dans le journal du Parlement et une contribution à la publication des actes du CEPR. Les frais généraux, hors duplication de cassettes, s'équilibrant au 31 décembre 2004 à près de 256 000 euros, l'exercice se solde sur un résultat positif de 10 179 euros qui devra être affecté au report à nouveau.

II-b Projets

Quatorze recherches engagées au cours des années précédentes se sont poursuivies en 2004, tandis que démarraient quatre nouveaux projets et que plusieurs actions ponctuelles étaient conduites. Sur les dix-huit projets de recherche en cours, douze se positionnent sur le champ de la sécurité routière, deux sur celui des accidents de la vie courante et quatre sur celui des risques naturels.

1 - Projets clos sur l'année

1-1 La sécurité routière

Estimation du risque relatif d'implication accidentelle des jeunes conducteurs ayant suivi l'apprentissage anticipé de la conduite :

L'apprentissage anticipé de la conduite a été l'une des mesures de sécurité routière les plus évaluées au cours de ces dernières années, il n'en demeure pas moins que les résultats des différentes études réalisées à ce jour sont critiquables, les méthodes employées étant contraintes par les données mises à la disposition des chercheurs. Aucune véritable évaluation de son efficacité n'est donc à ce jour disponible. Une collaboration a donc été mise en place avec le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* afin d'évaluer l'effet de l'AAC pour une population de jeunes conducteurs ayant souscrit une garantie automobile à la MAIF au travers de deux études complémentaires :

- Une étude épidémiologique de type cas-témoins (AAC – non AAC).
- Une étude psycho-sociologique visant, par le biais d'entretiens libres ou semi-directifs auprès d'une cinquantaine d'acteurs de cet apprentissage, à apporter des éléments d'explication aux résultats statistiques et à proposer, s'il en faut, des aménagements de l'AAC.

Cette recherche nécessitant l'accès à des données assurance confidentielles, l'année 2000 a été consacrée à la mise en place des démarches visant à obtenir l'accord de la CNIL à la réalisation de l'étude. Cette autorisation n'étant parvenue que très tardivement dans l'année 2000, les travaux de recherche n'ont concrètement débuté qu'en avril 2001, date à laquelle les sociétaires MAIF du panel ont reçu un courrier.

Les résultats de cette étude ne font pas ressortir une nette différence entre les filières de formation. En effet, si l'apprentissage anticipé de la conduite n'a heureusement pas de conséquence négative quant à la sinistralité des jeunes conducteurs, les améliorations attendues ne peuvent pas être mises en évidence.

*Engagement 2004 : 0 Euro TTC (selon convention),
Règlement 2004 : 37 377,45 Euros TTC (soldé).*

Rapport final remis en février 2004.

Efficacité des programmes de formation et de perfectionnement à la conduite sur la sinistralité routière :

L'objectif de l'étude est d'étudier l'efficacité de différents programmes éducatifs et/ou de formations « graduelles » sur la sinistralité routière. Ces programmes, d'un investissement budgétaire parfois très lourd, peuvent en effet varier considérablement en termes d'efficacité. Mieux connaître l'impact des différents programmes sur la réduction des accidents de la route devrait aider à sélectionner les programmes les plus adaptés.

Pour satisfaire à l'objectif de la recherche, les programmes de perfectionnement à la conduite et ceux de permis graduel pour lesquels une évaluation statistique de l'efficacité a été menée et publiée, soit dans la littérature scientifique soit dans des rapports gouvernementaux, ont été recensés. Pour les programmes de permis graduel, l'efficacité de la formation elle-même a été distinguée de celle des mesures restrictives afférentes. Pour chacun des programmes étudiés, ont été fournis :

- La publication ;
- La juridiction concernée ;
- La description du programme ;
- La description de l'évaluation ;
- Les conclusions et une analyse critique de l'évaluation.

Des tableaux récapitulatifs, donnant une vue générale des différents programmes et de leur impact sur l'accidentologie, ont été également fournis.

A noter que des recommandations quant aux programmes les plus efficaces étaient prévues dans l'étude mais celle-ci n'a pu mettre en valeur une baisse significative des accidents des jeunes conducteurs en regard d'une formation. En conclusion, la formation progressive à la conduite n'a pas démontré son efficacité et, quelque soit la formation suivie, les conducteurs novices restent fortement surreprésentés dans les statistiques des victimes de la route. La plupart des accidents sont toujours majoritairement liés à deux critères : la vitesse excessive et la consommation d'alcool.

Engagement 2004 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2004 : 7 208,67 Euros TTC (soldé). NB : paiement en \$ canadiens.

Rapport final remis en février 2004.

Le Cindynomètre :

Le facteur humain est le facteur prépondérant de la sinistralité routière : il est en effet impliqué dans plus de 90% des accidents de la route. Une réduction de ce risque peut être envisagée de manière active soit par le biais d'une éducation au comportement soit par celui d'une automatisation progressive de la tâche de conduite, la machine prenant alors le pas sur l'homme en cas de danger. C'est sur ce deuxième axe que se positionne la recherche développée par le *Centre de Conception Assistée par Ordinateur et de Robotique* (CAOR), de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, au travers d'un concept, appelé « cindynomètre (mesure du danger), qui viendrait instrumenter le véhicule et permettrait d'exploiter en temps réel les informations délivrées par

divers capteurs afin de mesurer en permanence un indice de « dangerosité » et de proposer des assistances à la conduite.

Cette recherche a démontré la possibilité d'utiliser un certain nombre de techniques de télémessure et de traitement d'images susceptibles d'acquérir des informations dont la combinaison permet d'identifier les situations à risque. Cette technologie devrait permettre de proposer des assistances passives ou actives aux conducteurs.

Engagement 2004 : 0 Euro TTC (selon convention),

Règlement 2004 : 32 819,22 Euros TTC (soldé).

Rapport final remis en juillet 2004.

Evaluation de la perception par les parents des capacités de conduite des jeunes conducteurs :

Face à la sur représentation des jeunes conducteurs dans les accidents de la route, il est important pour les professionnels de la sécurité routière de connaître et comprendre les écarts qu'il peut exister entre les connaissances et convictions des parents au regard des capacités de conduite de leurs enfants adolescents et ce que ces mêmes enfants sont réellement capables d'assumer. Une recherche a donc été engagée avec *Human Factors North Inc* (Canada) afin d'étudier, au travers d'entretiens semi-directifs, la connaissance qu'ont les parents des capacités cognitives et psychomotrices de leurs enfants jeunes conducteurs ainsi que les situations de conduite dans lesquelles ils les autorisent à prendre le volant. Les situations de conduite les plus risquées ainsi que les comportements de ces jeunes conducteurs ont été parallèlement étudiés puis comparés aux impressions des parents.

En conclusion, il n'existe pas d'écart très important dans l'appréciation des capacités de conduite des conducteurs novices entre les parents et les intéressés. Il ressort de cette étude que les conseils parentaux semblent plus importants aux yeux des jeunes conducteurs que ceux distribués par les instructeurs professionnels alors que ceux-ci sont considérés comme les plus compétents par les parents.

La principale préconisation est de travailler à l'amélioration de la formation des parents à l'encadrement de la conduite des jeunes conducteurs.

Engagement 2004 : 0 Euro TTC (selon convention) + 8 838,53 Euros TTC (report de 2001),

Règlement 2004 : 11 861,17 Euros TTC (soldé avec un écart de change de + 3 033,64 Euros TTC).

Rapport final remis en octobre 2004.

1-2 Accidents de la vie courante

Néant

1-3 Risques naturels

Néant

1-4 Projets soldés financièrement en 2004

Trois projets achevés dans les années précédentes ont été soldés en cours d'année 2004 :

- Amélioration de la sécurité des enfants en corsets-sièges en cas d'accidents de voiture (LBSU)

Rapport final remis en juillet 2000. Dernière facture de 18 232,90 *Euros TTC en octobre 2004.*

- Simulation numérique de la tête (LAN/SINUTE)

Rapport final remis en novembre 2001. Dernière facture de 12 872,43 *Euros TTC en mai 2004.*

- Diagnostic et suivi des capacités visuo-attentionnelles des conducteurs âgés. Développement d'un programme de prévention (LESCOT-INRETS)

Rapport final remis en décembre 2003. Dernière facture de 68 373,38 *Euros TTC en octobre 2004.*

2- Poursuite des actions engagées

2-1 La sécurité routière

Résistance aux chocs des véhicules légers :

Les véhicules n'étant pas toujours égaux devant un choc, une recherche engagée en 1998 en partenariat avec les constructeurs automobiles français par l'intermédiaire du *GIE PSA-RENAULT* vise à concevoir et à réaliser des véhicules de démonstration, représentatifs du parc automobile de l'horizon 2005-2010, qui soient compatibles en choc fronto/frontal sans que pour autant les performances sur les autres types de collision ne soient dégradées. Cette étude, financée à 50% par le Ministère de l'Industrie dans le cadre du programme PREDIT, se décompose en 3 lots plus ou moins simultanés :

- Un lot A « accidentologie » que la Fondation MAIF soutient dans sa totalité et qui se décline en trois tâches : A1 - Etude exploratoire sur la composition du parc automobile 2005-2010 ; A2 - Volet accidentologique ; A3 - Analyse des phénomènes physiques.
- Un lot B « biomécanique » ;
- Un lot C « solutions techniques ».

Les tâches A2 et A3 du lot accidentologie sont arrivées à leur terme dès 1999, la tâche A1 a été achevée en mai 2001. Le lot B, dont l'avancement a été perturbé par des mises au point techniques, notamment de la barrière de test, devrait être mené à bien dans le courant de l'année 2005. En parallèle, et pour donner une vision plus globale du projet achevé, un rapport de synthèse des lots A et C sera également élaboré.

*Engagement 2004 : 0 Euro TTC (selon convention) + 54 753 Euros TTC (report de 2000),
Règlement 2004 : 0 Euro (54 753 Euros TTC reportés sur 2005)*

Personnes âgées et conduite automobile : Détection et codage de la position des objets de l'environnement interne et externe du véhicule :

Le conducteur d'une automobile est soumis à un ensemble de stimulations qui lui fournit des informations relatives, d'une part, au déplacement de son véhicule par rapport aux objets de l'environnement et, d'autre part, à la position de son corps par rapport aux éléments de l'habitacle. La sécurité en conduite automobile dépend en partie de l'intégrité des différentes modalités sensorielles mais aussi de la possibilité d'intégrer ces informations afin de créer une représentation juste des positions et des déplacements relatifs de l'ensemble {corps – véhicule – environnement}. C'est ainsi qu'une recherche dirigée par l'*UMR Mouvement et Perception* de l'Université de la Méditerranée (Marseille) et réalisée en partenariat avec le *Laboratoire de Performance Motrice Humaine (LPMH)* de l'Université de Laval (Québec) et le *Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT)* de l'INRETS Lyon-Bron a été retenue afin de tester la faculté des personnes âgées à intégrer des informations visuelles et non visuelles (ie vestibulaires et proprioceptives) en situation de conduite automobile.

Deux parties sur trois sont achevées : UMR-BLOUIN et LAVAL-BLOUIN

Reste en cours : LESCOT-BLOUIN

*Engagement 2004 : 0 Euro TTC (selon convention) + 21 879,48 Euros TTC (report 2002),
Règlement 2004 : 0 Euro TTC (report 21 879,48 Euros TTC en 2005).*

Méthodologie d'évaluation des interfaces conducteur-véhicule par analyse des modifications de comportement du conducteur :

Les travaux réalisés dans le cadre d'un précédent partenariat ayant permis de développer une batterie complète d'outils techniques et méthodologiques permettant la détection et le diagnostic des évolutions du comportement du conducteur, la Fondation MAIF a décidé de s'engager à nouveau aux côtés du *Laboratoire d'Automatique et de Mécanique Industrielles et Humaines (LAMIH)* et de *PSA Peugeot-Citroën*. Sur la base des outils développés précédemment, la recherche se propose d'étudier la répercussion de l'introduction de systèmes techniques dans le véhicule (tels que l'alerte à la collision, l'info-traffic...) sur le comportement du conducteur afin de vérifier qu'ils ne génèrent pas d'effets négatifs sur la sécurité en détournant une partie de l'attention du conducteur.

*Engagement 2004 : 50 140 Euros TTC (selon convention non signée depuis juillet 2000),
Règlement 2004: 0 Euro TTC (report 200 561,92 Euros TTC en 2005).*

Module de sécurité routière sur simulateurs de conduite Faros :

Depuis 1992, les simulateurs de conduite FAROS servent en initiation et formation à la conduite automobile.

La Prévention MAIF en utilise plusieurs afin d'effectuer des opérations de sensibilisation auprès des collèges et lycées ou dans le cadre de manifestations vouées à la sécurité routière. Les simulations disponibles permettent de tester un certain nombre de situations potentiellement à risques qui sont toutefois généralistes au sens où elles s'adressent à un large public.

La Fondation MAIF a décidé de soutenir le projet, présenté par la *société FAROS* de LANION, qui vise à développer un véritable module de sensibilisation à la sécurité routière en :

- intégrant et valorisant les scénarios de risques issus de la recherche effectuée par le CEESAR,
- adaptant chaque simulation et son degré d'assistance à une population cible (non conducteurs, apprentis conducteurs, conducteurs confirmés, conducteurs seniors).

Le module logiciel pourra satisfaire plusieurs types de communication (de groupe ou individuelle).

Le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* de NANTERRE sera associé à la conception des scénarios ainsi que *Monsieur PIFFETEAU*, expert pédagogique indépendant.

Engagement 2004 : 40 000 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2004 : 4 299, 00 Euros TTC (report 55 701,00 Euros TTC en 2005).

Recherche sur les accidents impliquant un deux-roues motorisé :

Ce projet, présenté par le *Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR)* de NANTERRE, s'inscrit dans la prolongation du projet européen MAIDS (Motorcycle Accident In-Depth Study).

L'engouement pour les deux-roues motorisés, principalement dans les grandes agglomérations, est confirmé par l'augmentation régulière du parc de ce type de véhicule.

Ce mode de transport s'avère cependant très dangereux puisque, malgré un léger progrès par rapport à l'année précédente, le bilan de l'année 2000 fait apparaître 1 317 motocyclistes tués et 7 000 blessés graves sur les routes françaises.

Dans ce contexte, l'objectif de la recherche est d'aider à la détermination des facteurs de risques et leurs interactions ainsi qu'à l'identification des mécanismes accidentels et lésionnels.

L'étude comprend deux étapes :

- Une analyse détaillée d'accidents et de cas ciblés permettant la création d'une base d'information aisément accessible.
- Une analyse des interactions entre véhicule, conducteur et infrastructure. L'identification de ces mécanismes devrait permettre de déterminer, voire d'évaluer, les contre mesures de sécurité à mettre en place.

Le Ministère de la Recherche et la Direction de la sécurité et de la Circulation Routière (DSCR) seront les partenaires principaux de cette recherche.

*Engagement 2004 : 48 000 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2004 : 48 000 Euros TTC.*

Analyse secondaire de l'insécurité routière des jeunes conducteurs du Grand Sud-Ouest :

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) a été conçu pour s'inscrire au sein d'un système d'accès graduel à la conduite et tenter de pallier les insuffisances d'une formation trop brève et fortement orientée vers l'obtention du permis de conduire. Cependant, à ce jour, l'efficacité de l'AAC, et de la formation du conducteur en général, n'a pas pu être clairement établie ni démentie. Une première recherche a permis, au travers d'une comparaison entre le grand Sud-Ouest français et la province canadienne du Québec, de dresser le profil socio-démographique et culturel de jeunes personnes qui suivent des programmes de formation à la conduite différents (dont l'AAC), d'établir une typologie des accidents dans lesquels ces personnes sont impliquées, de caractériser leurs attitudes envers la sécurité et les risques routiers et de mettre en évidence les difficultés de l'accompagnement des apprentis conducteurs.

Cette nouvelle recherche, présentée par le *Bureau d'études sociologiques Torres & Gauthier SARL de TOULOUSE*, se propose de réaliser une analyse complémentaire et approfondie des problèmes auxquels les jeunes conducteurs sont exposés sur la route.

L'étude s'appuie sur la mise en œuvre d'une enquête complémentaire auprès des conducteurs déjà sollicités lors de la première campagne.

Les résultats obtenus, en complément des connaissances déjà acquises, permettront le développement de documents pédagogiques à caractère préventif.

*Engagement 2004 : 5 123,65 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2004 : 5 123,65 Euros TTC.*

Etude épidémiologique des accidents de la circulation dans une cohorte de 20 000 employés d'une entreprise publique française (Cohorte GAZEL) :

L'essentiel de la connaissance épidémiologique de l'insécurité routière repose aujourd'hui sur l'analyse des bases de données nationales d'origine policière avec toutefois un risque de biais important dû essentiellement au manque de points de comparaison. L'observation de la survenue des accidents de la circulation dans une cohorte dont on connaîtrait les caractéristiques médicales, psychologiques, etc., représenterait de ce fait un outil unique et d'une grande efficacité. La Fondation MAIF a donc décidé de s'associer à l'*Institut National de la Santé et de la recherche Médicale (INSERM)* dans le cadre d'une recherche qui, en s'appuyant sur la cohorte GAZEL de 20 000 employés mise en place en 1988 par EDF-GDF, vise à :

- Identifier et quantifier les facteurs psychologiques, socio-démographiques, professionnels et sanitaires liés au risque d'accident de la circulation ;
- Etudier l'impact du vieillissement d'une population sur le risque d'accident de la circulation ;
- Etudier le devenir des blessés de la route, tant du point de vue de la santé que des conséquences psychologiques, esthétiques, professionnelles, familiales et comportementales.

Les premiers résultats, statistiquement peu représentatifs ont fait l'objet de la publication d'un DEA en octobre 2001. Le rapport final a été remis en janvier 2002.

Les principales conclusions sont les suivantes : Les accidents de la route apparaissent liés à certaines affections (arthrite, troubles circulatoires veineux, troubles du sommeil et hypertension artérielle) ainsi qu'à certains événements de vie (séparations ou divorces, hospitalisation d'un proche). Certaines actions de santé publique visant à prévenir les accidents de la circulation chez les personnes à risque pourraient être envisagées : en termes d'information, d'une part, auprès du public et également auprès des médecins qui diagnostiquent des pathologies à risque, afin qu'ils mettent en garde ces patients contre les dangers à prendre le volant ; en termes de réglementation d'autre part. Dans ce domaine, certains pays ont instauré des permis "avec restriction d'usage" (permis de jour, vitesse limitée personnalisée...). De telles mesures pourraient aider les médecins des commissions de sécurité routière à moduler leurs décisions concernant l'aptitude à la conduite, en fonction des différentes pathologies à risque.

A la fin de la première convention, il a été décidé de poursuivre la recherche, objet d'une seconde convention, pour permettre de recueillir de manière prospective les informations sur les accidents corporels et matériels de chaque année écoulée.

*Engagement 2004 : 14 352,00 Euro TTC (selon convention),
Règlement 2004 : 17 940,00 Euros TTC (report 14 352,00 Euros TTC en 2005).*

Protection des usagers vulnérables : Modélisation de la tête de l'enfant et protection du piéton

L'objectif de ce projet est de mettre en place des outils numériques et expérimentaux d'évaluation de l'agressivité de la face avant des véhicules à l'encontre des piétons. Ce projet inclut aussi bien les modèles des segments corporels humains enfants et adultes que les méthodes de calcul de la cinématique globale du corps. En interaction avec l'industrie, des solutions sont étudiées et proposées afin d'optimiser la protection du piéton en général et de l'enfant en particulier.

Ce projet comprend 4 étapes :

1. Eudes bibliographiques du piéton et de l'enfant : l'enfant est abordé sous l'angle de sa géométrie anatomique, sous l'aspect comportemental en termes de propriétés mécaniques des tissus considérés, ainsi qu'à travers l'analyse des approches existantes de modélisation de sa tête. La bibliographie portant sur le piéton regroupe, quant à elle, l'étude des lésions occasionnées chez l'enfant, ainsi que l'étude des zones impactées sur les véhicules concernés. Ces travaux d'études bibliographiques sont conduits en parallèle sur l'adulte dans le cadre d'un projet PREDIT en cours.
2. Modèles de la tête d'enfant : un premier modèle par éléments finis de la tête de l'enfant a été développé au sein de l'équipe des Systèmes BioMécaniques de l'Institut de Mécanique des Fluides et des Solides de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Ce modèle a été obtenu par réduction homothétique du modèle par éléments finis de la tête de l'adulte pour ce qui concerne sa géométrie. Son comportement mécanique a, quant à lui, fait l'objet d'une étude paramétrique. Une telle approche fait cependant appel à un grand nombre d'hypothèses simplificatrices autant géométriques que comportementales. La tête de l'enfant n'est en effet pas assimilable à celle de l'adulte à l'échelle près. Cette seconde partie du projet a pour objectif la réalisation de modèles numériques de la tête d'enfant, par tranche d'âge. Elle repose sur une analyse fine de la géométrie crânienne en fonction de l'âge de l'enfant, complétée par l'étude des épaisseurs osseuses et des sutures, ainsi que par la

détermination des propriétés mécaniques et physiques de la matière cérébrale ainsi que de l'os.

3. Simulations d'accidents réels de piétons enfants : Les modèles ainsi développés sont utilisés à ce stade pour la simulation d'accidents réels de piétons, enfants en particulier, dans le but d'établir des limites de tolérance pour l'enfant et de disposer d'outils de prédiction des lésions. Cette partie du projet présente par ailleurs une ouverture vers d'autres types d'accidents impliquant des enfants comme les accidents domestiques par exemple.

4. Optimisation de la protection : Cette dernière partie du projet comporte la modélisation plus précise des structures impactantes que sont les capots et les sous-capots, les pare-brises, et les cadres d'automobiles. L'optimisation des structures environnementales est alors réalisée vis-à-vis des lésions et des limites de tolérance afférentes établies à l'étape 3 du présent projet. Les paramètres mécaniques, mais aussi géométriques, sont modifiés de façon à obtenir une réponse infra-lésionnelle des tissus pour un choc donné et ainsi contribuer à une meilleure protection de l'individu impacté.

Les retombées attendues s'inscrivent essentiellement dans la prévention des lésions cérébrales chez l'enfant. Cette recherche est en effet avant tout destinée à l'évaluation et à l'optimisation des systèmes de protection de la tête du piéton enfant. Parallèlement à cette étude, le piéton adulte est lui aussi pris en compte. Les modèles de la tête de l'enfant ici développés permettront également d'évaluer la protection de l'enfant à l'intérieur du véhicule, notamment en cas de choc latéral. Plus généralement les modèles développés et les limites de tolérances afférentes constitueront des outils de prédiction des lésions qui, transmis aux bureaux d'études permettront d'évaluer l'agressivité des structures impactantes. Ces travaux contribueront ensuite à faire évoluer les normes dans la mesure où de nouveaux dispositifs de mesure de la sévérité d'un choc seront proposés. Ce travail s'ouvre également au champ de la médecine légale. Les outils développés permettront en effet d'étudier les cas de mauvais traitement d'enfants se traduisant par le syndrome du bébé secoué ou par la mort subite du nourrisson par exemple.

Recherche réalisée par : Laboratoire des systèmes biomécaniques - Chef de projet : Rémy WILLINGER – Maître de conférence – Université Louis Pasteur (Strasbourg) – Institut de mécanique des fluides (Strasbourg).

*Engagement 2004 : 23 920,00 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2004 : 23 920,00 Euros TTC.*

2-2 Accidents de la vie courante

Enquête sur la santé des enfants de 6 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine :

L'épidémiologie descriptive de l'état de santé mentale de l'enfant reste un domaine jusqu'à ce jour peu abordé en France. Un partenariat a donc été engagé avec le Département de Recherche en Santé Publique (DRESP) de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) afin de dresser, au travers d'une enquête nationale, un état des lieux de la santé mentale et physique des enfants scolarisés dans le cycle primaire en France métropolitaine. La recherche se propose notamment d'étudier les facteurs de risque sociaux et psychologiques, l'utilisation des services de santé, les

comportements de prévention, et de dégager des recommandations pour améliorer l'état de santé des enfants. L'enquête s'attachera enfin à déterminer l'incidence des accidents de vie courante de l'enfant dans les 12 derniers mois, à en faire une analyse descriptive, et tentera de rechercher les facteurs de risque.

Ce projet est resté complètement bloqué par l'attente d'autorisations administratives d'enquête auprès des enfants.

Engagement 2004 : 18 231,81 Euros TTC (selon convention & avenant du 01/04/2004),

Règlement 2004 : 18 231,81 Euro TTC.

2-3 Risques naturels

Vulnérabilité des territoires face aux crues rapides. Analyse des mobilités de population du Gard pour une meilleure prévention du risque :

Dans le sud de la France, il y a toujours une persistance des dommages causés par les crues torrentielles, notamment en pertes de vies humaines. Malgré de nombreuses années de recherche en météorologie et en hydrologie pour parvenir à une meilleure prévision, il existe, à l'heure actuelle, peu de données concernant la vulnérabilité des territoires.

L'objectif de ce projet est double, s'agissant de développer :

- d'une part, une méthode de diagnostic et d'observation de la vulnérabilité de territoires confrontés aux phénomènes de crues rapides, les territoires du Gard constituant sur ce point un site particulièrement intéressant à explorer ;
- d'autre part, des outils d'aide à la gestion de crise en cas de crue rapide. Des recherches antérieures ont mis en évidence certains manques en matière de gestion ; les travaux tenant compte de ces recherches porteront plus spécifiquement sur les questions de déplacements en période de crise. Seront identifiés les comportements potentiellement dangereux au travers de la mobilité des populations avec, parallèlement, une évaluation de la vulnérabilité du réseau routier pour parvenir à l'élaboration de scénarios de crise.

L'analyse s'organise autour de 3 volets :

1. Analyse de la vulnérabilité routière ;
2. Analyse du comportement des populations en terme de déplacement durant la crise ;
3. Analyse des mobilités habituelles.

Dans le cadre de la coordination d'un projet européen approuvé par la commission européenne et dénommé programme « FLOODSite », prévoyant la confrontation avec d'autres territoires, notamment italiens et espagnols, cette étude fera l'objet de communications et de rapports réguliers pouvant donner lieu à des publications dans des revues spécialisées ou dans des colloques.

Recherche réalisée par : UMR Pacte – Laboratoire Territoire de l'Université Joseph Fourier de Grenoble – Chef de projet : Céline LUTOFF, maître de conférence, docteur es géographie.

Engagement 2004 : 46 602,00 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2004 : 46 602,00 Euro TTC.

3- Projets initiés en 2004

3-1 La sécurité routière

Néant

3-2 Accidents de la vie courante

Psychopathologie du traumatisme crânien sévère survenu durant l'enfance : Effets psychologiques à long terme sur le sujet blessé et sa famille :

Cette recherche vise à mettre en évidence les conséquences à long terme des accidents graves avec traumatisme crânien, chez l'enfant.

Elle a pour but de sensibiliser les acteurs sanitaires et sociaux dans le suivi à long terme de ces patients et de leur famille en vue des complications secondaires liées à ces séquelles mal comprises et mal prises en charge : échec scolaire, troubles du comportement et petite délinquance, troubles psychologiques de l'ensemble de la sphère familiale.

L'étude comprendra les phases suivantes :

- ⇒ Entretiens semi-directifs avec le sujet et la famille
- ⇒ Etude de la dynamique subjective à travers des tests projectifs et comparaison de résultats avec une population adolescente (test TAT, et Rorschach)
- ⇒ Observation du jeune en situation scolaire, utilisation de la vidéo et analyse des interactions
- ⇒ Recueil du point de vue des adultes chargés des apprentissages (utilisation du Child Behavior Checklist-Teacher's Rating Form – Achenbach, 1991)

Recherche réalisée par : Université PARIS X – Nanterre - Laboratoire LASI (Laboratoire de psychopathologie psychanalytique des Atteintes Somatiques et Identitaires).

Ce projet, d'une durée de 6 mois, sera lancé en début 2005.

Coût total : 12 711,00 euros TTC.

Participation de la Fondation MAIF : 6 376,20 euros TTC.

3-3 Risques naturels

Analyse de la gestion des alertes et des crises lors d'inondation et de tempêtes :

L'objectif de ce projet est d'apporter aux acteurs en charge de la prévention des risques un retour d'expérience leur permettant d'améliorer la gestion des situations de crises et d'éviter les différents dommages collatéraux occasionnés par les catastrophes naturelles.

Des études sur le terrain seront réalisées auprès des différents acteurs avec deux cibles principales : la diffusion de l'alerte et les modes d'organisation émergents face à la catastrophe.

La recherche comprend les étapes suivantes :

- 1 – Approfondissement de l'étude concernant la tempête de 1999 dans un département côtier,
- 2 – Comparaison ciblée dans un autre département,
- 3 – Comparaison avec les pratiques de gestion dans plusieurs pays européens,
- 4 – Rédaction d'une thèse.
- 5 – Organisation d'un colloque de restitution des résultats et publication dans des revues spécialisées.

Recherche réalisée par : le Centre de Sociologie des Organisations du CNRS – 19 rue Amélie 75007 Paris (Sciences-Po).

Projet, d'une durée de 2 ans.

Coût total : 116 505 euros TTC ; Participation de la Fondation MAIF : 116 505 euros TTC.

Engagement 2004 : 19 550,00 Euros TTC (selon convention signée le 22/11/2004),

Règlement 2004 : 0 Euro TTC (report 19 550,00 Euros TTC en 2005).

Etude de la prévention des risques dans les pratiques sportives et de loisirs de montagne : analyse de la gestion du risque par une approche territoriale :

Ce projet de recherche concerne l'analyse des mécanismes de prévention des risques dans les activités sportives de montagne, activités qui contribuent à l'évolution dynamique des territoires montagnards.

Son objectif principal consiste à comprendre dans un premier temps comment se construisent et se mettent en place les politiques de gestion du risque à l'échelon local dans les pratiques sportives et de loisir, en utilisant une grille d'analyse territoriale (sociologique, politique, et géographique).

Dans ce but, plusieurs territoires alpins des Alpes du Nord pour lesquels les activités sportives de montagne contribuent à l'évolution dynamique, seront étudiés.

Cette analyse territoriale de la gestion du risque doit conduire dans un second temps à des propositions tendant à optimiser l'efficacité d'action en matière de prévention, des principaux acteurs dans le cadre du développement durable du tourisme sportif. Ces propositions pourront porter sur une meilleure qualité d'organisation et par conséquent une amélioration de la cohérence de cette gestion du risque dont seront bénéficiaires les divers publics concernés. Elles concerneront l'aide à la gestion durable (préconisation et solution de gestion), le partenariat (information, mise en réseau, collaboration, forum, débat etc), la formation.

Les acteurs impliqués sont les collectivités locales et politiques (Région, Département, Commune, Association Nationale des Elus de Montagne), les groupes sociaux professionnels (Syndicats, Association Professionnelle ex médecin de montagne), les gestionnaires d'espace (PNR, PN, Conseil Départemental des Espaces, etc), les institutions (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, Cemagref, Meteo France), Secours, Associatifs ...

Le plan de travail proposé consiste dans une première partie à décrypter pour chaque territoire sélectionné, les mécanismes de prévention du risque (étude de la réglementation relative à la prise en compte de la prévention, recensement des acteurs et des institutions impliquées, analyse des politiques de gestion du risque, recensement des équipements prévus et ceux mis en place etc).

Dans une deuxième partie, un diagnostic organisationnel et opérationnel de la gestion du risque sera proposé.

Les terrains d'étude sont le Massif du Mont Blanc (problématique de haute montagne), la vallée de la Haute Tarentaise (problématique station et hors station), le PNR du Vercors (problématique moyenne montagne).

Recherche réalisée par : le Cemagref de Grenoble (Centre d'Etude du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts)

2 rue de la papeterie - BP 76 – 38402 St MARTIN D'HERES cedex.

Projet, d'une durée de 3,5 ans.

Coût total : 213 534 euros TTC ; Participation de la Fondation MAIF : 170 956,23 euros TTC.

Engagement 2004 : 51 286,87 Euros TTC (selon convention signée le 10/12/2004),

Règlement 2004 : 0 Euro TTC (report 51 286,87 Euros TTC en 2005).

Interactions entre écoulements à surface libre de fluides complexes et un obstacle ; Application aux laves torrentielles et aux avalanches de neige dense :

Les laves torrentielles et les avalanches sont des phénomènes gravitaires rapides qui peuvent engendrer des pertes humaines (cf. avalanche de Montroc en 1999) et des dégâts matériels considérables (habitations et infrastructures détruites, voies de communication coupées, etc...).

En l'état actuel des connaissances, ces phénomènes restent largement imprévisibles.

Mis à part les aspects réglementaires (PPR) dont l'objectif principal est l'interdiction de construire dans des zones exposées, la prévention repose sur des mesures structurelles permettant d'empêcher la formation du phénomène ou d'en réduire l'ampleur, de freiner, stopper ou dévier l'écoulement.

La mécanique de ces phénomènes d'écoulement est étudiée et simulée à travers des modèles mathématiques (exemple l'étalement des laves torrentielles réalisé, avec l'aide de la Fondation MAIF par l'Ecole des Mines de Paris).

Actuellement, une grande méconnaissance subsiste sur l'intensité des contraintes potentiellement générées par un écoulement sur une structure.

L'objectif de cette recherche est d'apporter une meilleure connaissance des phénomènes d'interaction entre écoulements gravitaires et obstacles avec un double intérêt pratique :

1. Quelles sont les modifications d'écoulement engendrées par l'obstacle ?
2. Quelles sont les forces d'impact subies par ces structures ?

Concrètement, les résultats de l'étude devraient permettre de mieux estimer les dégâts potentiels aux infrastructures et aux ouvrages ainsi que l'établissement de règles de dimensionnements de ceux-ci propres à assurer leur efficacité et leur pérennité.

Recherche réalisée par le Cemagref de Grenoble (Centre d'Etude du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts) - l'Unité de recherche Erosion Torrentielle, Neige et Avalanches.
2 rue de la papeterie - BP 76 – 38402 St MARTIN D'HERES cedex.

Ce projet, d'une durée de 3 ans, sera lancé en début 2005.

Coût total : 195 549 euros TTC.

Participation de la Fondation MAIF : 83 865 euros TTC.

4 – Les actions ponctuelles

DVD « Eskabo » :

Le film « Eskabo » ayant été conçu dans l'objectif de servir d'introduction à des séances de sensibilisation animées par un intervenant spécifiquement formé et doté d'un support pédagogique très complet, sa diffusion directe, en l'état, n'est pas envisageable. Pour être efficace dans le cadre d'une utilisation individuelle, il est nécessaire de le compléter par des séquences d'informations et de conseils pratiques. Il a donc été décidé de produire une version au format DVD. Une première étape a été réalisée, en 2003, avec la numérisation du film et son découpage en séquences thématiques. En 2004, un groupe de travail a été constitué pour concevoir et à réaliser l'architecture générale et les compléments permettant de créer un DVD utilisable par tous.

Colloque parlementaire :

Le 20 janvier 2004, le Directeur de la Fondation MAIF a participé au colloque parlementaire " Trouble du sommeil, vigilance et accidents : un enjeu de santé publique " en tant que « grand témoin » et a pu participer aux débats sur la sécurité routière. A cette occasion, des liens ont été établis avec des laboratoires universitaires spécialisés dans le domaine de la vigilance. La Fondation a, par ailleurs, contribué au financement du colloque (13 754 €) et se trouve référencée dans les actes de celui-ci.

Journal du Parlement :

Un article de présentation de l'activité de la Fondation MAIF a fait l'objet d'une insertion dans le dossier d'étude et de prospective, supplément du Journal du Parlement, consacré à « la sécurité routière » (5 469€). Ce dossier a été distribué très largement dans toutes les instances administratives du territoire national (Ministères, DDE, Préfectures, Mairie, ...).

Pôle de compétitivité de Versailles :

Le Directeur de la Fondation MAIF a participé à plusieurs groupes de travail sur le projet de pôle de compétitivité de Versailles (VESTAPOLIS) dont le dossier a été officiellement déposé à la fin du mois de février 2004. L'activité principale de ce pôle est le développement des technologies innovantes dans le domaine des interfaces de communication entre les structures routières, les véhicules et les conducteurs.

Son développement repose sur la concentration des acteurs potentiels autour du LIVIC avec la proximité des centres des constructeurs français, de l'INRETS, des Universités et des fabricants d'accessoires automobiles.

Pôle niortais d'excellence du risque :

Le Directeur de la Fondation MAIF a également apporté sa contribution à l'étude de faisabilité d'un pôle d'excellence du risque sur Niort en participant au comité technique qui regroupe des instances administratives régionales et locales (Conseil régional, Conseil général, Préfecture, Communauté Urbaine, Mairies), le centre universitaire, IRIAF, et les mutuelles d'assurance.

Compte tenu de son implication dans le pôle de Versailles, il contribue plus particulièrement à la réflexion sur les complémentarités possibles entre les deux pôles.

Salon de l'Education :

Du 18 au 21 novembre 2004, s'est tenu à Paris (Porte de Versailles), le Salon de l'Education. En compagnie de la Prévention MAIF, la Fondation MAIF a présenté, sur le stand MAIF, l'ensemble de ses réalisations au moyen d'une vidéo de synthèse et d'un accès au site internet.

ASFONDES :

L'année 2003 a vu la création de l'ASFONDES, ASSociation des FONdations De l'Economie Sociale, qui a pour objectif principal de permettre la représentation de celles-ci au sein du CEGES (Conseil Entreprises et Groupements Economie Sociale) au moyen d'un siège spécifique d'administrateur.

Au-delà de cette représentation « institutionnelle », l'ASFONDES poursuit l'objectif de développer le rayonnement des fondations issues de l'Economie sociale. A cet effet, elle a engagé une étude sur l'identification, à travers le monde, des fondations pouvant relever de ce secteur.

Diffusion de la connaissance :

Le **site Internet** de la Fondation MAIF a été mis à jour à plusieurs reprises durant l'année 2004. De nouveaux rapports de recherche y ont été ajoutés.

A noter que des difficultés techniques ont contrarié le rythme des mises à disposition du public.

Une nouvelle version du Cd-rom contenant les rapports de recherche a été réalisée au 05/05/2004. Tous les documents sont édités au format pdf lisible par Adobe Acrobat Reader, standard du marché, qui garantit l'intégrité des publications des chercheurs et protège les documents de l'inclusion de virus informatique.

L'objectif, à terme, reste de permettre la diffusion de l'ensemble des résultats de recherche sur ce support beaucoup plus pratique et moins onéreux que les actuels envois sous forme de documents papier.

III – Rapport financier

III.a – Les comptes annuels de la Fondation MAIF

DUO SOLUTIONS

EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la :

- FONDATION MAIF

pour l'exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004 et conformément à nos accords,
nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies
par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	:	15 023 366 €
- Produits d'exploitation	:	865 €
- Résultat de l'exercice	:	10 179 €

POUR DUO SOLUTIONS

7
François-Xavier ANDRAULT
EXPERT-COMPTABLE

BILAN AU 31/12/2004

ACTIF	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET AU 31/12/04	NET AU 31/12/03
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT			0,00	0,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 542,93	3 898,24	644,69	1 130,86
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS			0,00	0,00
CONSTRUCTIONS	75 050,35	75 004,84	45,51	241,01
INST.TECH.MAT.ET OUT.INDUST.			0,00	0,00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	192 699,55	186 902,43	5 797,12	11 629,67
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			0,00	0,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15 771 158,76	796 633,00	14 974 525,76	14 554 202,28
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 043 451,59	1 062 438,51	14 981 013,08	14 567 203,82
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0,00		0,00	0,00
AUTRES CREANCES	0,00		0,00	527,00
DIVERS			0,00	0,00
AVCES ET ACPTEES VERSES SUR COMMANDES	0,00		0,00	0,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00		0,00	484 787,55
DISPONIBILITES	29 652,50		29 652,50	21 725,93
TOTAL ACTIF CIRCULANT	29 652,50	0,00	29 652,50	507 040,48
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 700,00		12 700,00	12 182,62
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EX.			0,00	0,00
TOTAL	12 700,00	0,00	12 700,00	12 182,62
TOTAL ACTIF	16 085 804,09	1 062 438,51	15 023 365,58	15 086 426,92

BILAN AU 31/12/2004

PASSIF	NET AU 31/12/04	NET AU 31/12/03	VARIATION EN €
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
FONDS DE RESERVES			
FONDS DE DOTATION	12 071 169,45	12 071 169,45	0,00
RESERVES	3 352 892,64	3 352 892,64	0,00
REPORT A NOUVEAU ET RESULTAT			0,00
REPORT A NOUVEAU	-972 361,68	-1 409 186,89	436 825,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 178,71	436 825,21	-426 646,50
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	14 461 879,12	14 451 700,41	10 178,71
PROVISIONS			
PROVISIONS POUR CHARGES			0,00
PROVISIONS POUR RISQUES			0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
DETTES			
EMPRUNTS			0,00
CONCOURS BANCAIRES	0,00	0,00	0,00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	157 753,46	210 246,35	-52 492,89
PERSONNEL	0,00	0,00	0,00
ORGANISMES SOCIAUX	0,00	0,00	0,00
CHARGES SOCIALES A PAYER	0,00	0,00	0,00
CHARGES FISCALES A PAYER	0,00	0,00	0,00
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	0,00	144,16	-144,16
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	403 733,00	424 336,00	-20 603,00
TOTAL DETTES	561 486,46	634 726,51	-73 240,05
COMPTES DE REGULARISATION			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			0,00
TOTAL PASSIF	15 023 365,58	15 086 426,92	-63 061,34

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE N 31/12/2004	EXERCICE N-1 31/12/2003	VARIATION EN €
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		173,66	-173,66
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	864,82	66 389,98	-65 525,16
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	864,82	66 563,64	-65 698,82
CHARGES D'EXPLOITATION			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	276 024,96	277 006,83	-981,87
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0,00	0,00	0,00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	0,00	0,00	0,00
CHARGES SOCIALES	0,00	0,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	6 514,22	8 820,96	-2 306,74
AUTRES CHARGES	361 060,92	306 325,76	54 735,16
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	643 600,10	592 153,55	51 446,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-642 735,28	-525 589,91	-117 145,37
PRODUITS FINANCIERS			
PRODUITS DES AUTRES IMMOB. FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
PRODUITS DE CESSIONS / V.M.P.	33 630,99	22 579,15	11 051,84
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	372 084,00	518 926,00	-146 842,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	405 714,99	541 505,15	-135 790,16
CHARGES FINANCIERES			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	9,27	19,89	-10,62
AUTRES CHARGES FINANCIERES	3 022,17	0,00	3 022,17
TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 031,44	19,89	3 011,55
RESULTAT FINANCIER	402 683,55	541 485,26	-138 801,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-240 051,73	15 895,35	-255 947,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	17,23	4 190,00	-4 172,77
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	250 213,21	416 739,86	-166 526,65
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	250 230,44	420 929,86	-170 699,42
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION			0,00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	250 230,44	420 929,86	-170 699,42
IMPOT SUR LES PERS MORALES SANS BUT LUCRATIF	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	656 810,25	1 028 998,65	-372 188,40
TOTAL DES CHARGES	646 631,54	592 173,44	54 458,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 178,71	436 825,21	-426 646,50

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS ET SERVICES			0,00
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE PERSONNEL	40 171,00	42 442,62	-2 271,62
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	40 171,00	42 442,62	-2 271,62

TOTAL DE L'ACTIVITE	50 349,71	479 267,83	-428 918,12
----------------------------	------------------	-------------------	--------------------

ANNEXE

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES :

1-1 Conventions générales comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

1-2 Evaluation des éléments inscrits en comptabilité

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1-3 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues ci-après :

- 1 an pour les logiciels
- 10 ans pour les agencements des constructions
- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, pour les accessoires au matériel de transport et autres.

1-4 Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute des éléments d'actif est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1-5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1-6 Subventions octroyées

Les subventions octroyées par la Fondation MAIF sont constatées en charge en fonction des échéanciers établis lors de la conclusion de la convention entre la Fondation MAIF et ses partenaires. Les subventions non versées à la fin de l'exercice figurent au passif du bilan en "subventions à verser" pour un montant de 403 733 euros.

Les échéances à venir sont reprises en annexe sous la rubrique "engagements hors bilan".

ANNEXE

1-7 Gestion du portefeuille SGAM

Fondation MAIF assure la couverture de son fonds de dotation par un portefeuille de titres immobilisés. Jusqu'en 2000, les cessions de titres étaient enregistrées en constatant distinctement en produit le prix de cession et en charge leur prix de revient, dans le résultat exceptionnel.

L'application stricte des prescriptions comptables ne paraît pas apte à rendre compte, de façon satisfaisante, des opérations de cessions qui ont pour objectif une optimisation du portefeuille, dans une optique de prudence et de préservation du patrimoine de la Fondation.

A compter de 2001, en vue d'une meilleure lisibilité des comptes, il a paru nécessaire de ne faire apparaître dans le résultat exceptionnel que la différence, par opération, entre le prix de cession et le coût de revient.

2 - AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES :

2-1 Engagements hors bilan

Engagements pluri-annuels votés par le Conseil d'Administration :

selon tableau annexé (tableau 1)

2-2 Charges sur exercices antérieurs

Convention ARMINES :

La convention signée le 11/10/1999 faisait état d'un engagement financier de la Fondation MAIF de 1 493 157 FRF soit 227 630 €. Les factures émises par l'association "ARMINES" au 31/12/03 s'élevaient à 202 490,86 € dont le solde a été facturé le 12/12/03. Au 31/12/03, un différentiel de 25 139 € a été constaté en produits sur exercices antérieurs. En 2004, une facture rectificatrice a été transmise en juillet 2004 prenant en compte cette différence. Au 31/12/04, cet écart a été porté en charges sur exercices antérieurs.

Montant inscrit en produits / exercices antérieurs : 25 139 €

2-3 Autres charges financières

Convention SMILEY :

L'engagement initial (octobre 2000) a été valorisé en \$ canadiens. La fluctuation des cours sur quatre ans a eu pour conséquence une minoration de l'engagement de 3 022 €.

Montant inscrit en perte de charge : 3 022 €

ANNEXE

2-4 Etat des immobilisations et amortissements

selon tableau annexé (Tableaux 2 & 3)

2-5 Etat des échéances, des créances et des dettes

Créances à moins d'un an	:	12 700 €
Dettes à moins d'un an	:	561 486 €

2-6 Etat des charges à payer et des produits à recevoir

selon tableau annexé (Tableaux 4 & 5)

2-7 Comptes de régularisation

selon tableau annexé (Tableaux 4 & 5)

2-8 Valeurs mobilières de placement

selon tableau annexé (Tableaux 6 & 7)

Annexe

Tableau 1 : Engagements hors-bilan (en euros)

Projets	Date conseil Administration	Date signature convention	Bénéficiaires	Montant engagé	Engagements	Total pris en charge au 31/12/2004	Versements prévus en 2005	Versements prévus en 2006	Versements prévus en 2007	Versements prévus en 2008	Total engagements hors bilan
SECURITE ROUTIERE											
LBSU / Enfants handicapés	09/06/1998	25/08/1998	INRETS	45 811	45 811	45 811					
GIE PSA-RENAULT / Compatibilité	09/06/1998	16/12/1999	GIE PSA RENAULT	523 704	523 704	523 704					
CEESAR / AAC	09/12/1999	31/08/2000	CEESAR	68 373	68 373	68 373					
LESCOT-INRETS / Personnes âgées	09/12/1999	27/09/2000	LESCOT	91 165	91 165	91 165					
LESCOT-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	27/06/2000	LESCOT	30 449	30 449	30 449					
SMILEY-II / AAC	09/12/1999	11/02/2000	HUMAN FACTORS	29 971	29 971	29 971					
LAN / Modélisation cerveau	15/06/2000	08/11/2000	LAN	32 181	32 181	32 181					
CAOR / Cyndinomètre	07/12/2000	15/03/2001	ARMINES	164 096	164 096	164 096					
VALUTEC-LAMIH / Interf. Conduct.	15/06/2000	Non signée	VALUTEC	200 562	150 421	200 562					
SMILEY-III / Formation conduite	13/01/2001	10/10/2001	HUMAN FACTORS	19 042	19 042	19 042					
CEESAR / RIDER	17/12/2002	02/05/2003	CEESAR	120 000	48 000	96 000	24 000				24 000
TORRES II / Insécurité routière	17/12/2002	09/06/2003	TORRES	12 809	5 124	10 247	2 562				2 562
FAROS / Projet simulateur	17/12/2002	07/07/2003	FAROS & PIFFETEAU	100 000	40 000	100 000					
INSERM II / Cohorte GDF-2	17/12/2002	25/11/2003	INSERM	35 880	17 940	32 292	3 588				3 588
WILLINGER- II / Tête enfants & piétons	19/09/2003	28/06/2004	IMFS	59 800		23 920	11 960	11 960	11 960		35 880
TOTAL				1 533 843	1 266 277	1 867 813	42 110	11 960	11 960		66 030

Annexe

Tableau 1 (suite) : Engagements hors-bilan (en euros)

Projets	Date conseil Administration	Date signature convention	Bénéficiaires	Montant engagé	Engagements	Total pris en charge au 31/12/2004	Versements prévus en 2005	Versements prévus en 2006	Versements prévus en 2007	Versements prévus en 2008	Total engagements hors bilan
VIE COURANTE											
MGEN-II / Santé mentale enfants	07/17/2000	01/06/2001 et avenant du 17/02/04	MGEN	36 464	18 232	18 232	14 585	3 647			18 323
TOTAL				36 464	18 232	18 232	14 585	3 647			18 323
RISQUES NATURELS											
UJF / Crues rapides	02/12/2003	02/03/2004	U.J.F.	116 505		46 602	34 952	23 301	11 651		69 903
CNRS-CSO / Gestion des crises	11/06/2004	22/11/2004	Fond. Sciences Po	39 100		19 550	15 640	3 910			19 550
CEMAGREF / Risques montagnes	11/06/2004	10/12/2004	CEMAGREF	170 956		51 287	51 287	34 191	17 096	17 096	119 669
TOTAL				326 561		117 439	101 878	61 402	28 746	17 096	209 122
ACTIONS PONCTUELLES											
ALTEDIA / Colloque parlementaire		10/12/2003	ALTEDIA	13 754	6 877	13 754					
CEPR	Pas de convention		CEPR	4 600		4 600					
JOURNAL DU PARLEMENT	Pas de convention		Journal du Parlement	5 469		5 469					
TOTAL				23 823	6 877	23 823					
TOTAL GENERAL				1 920 691	1 291 385	1 627 307	158 573	77 009	40 706	17 096	263 384

Annexe

Tableau 2 : Etat des immobilisations (en euros)

Nature	Valeur brute au 31/12/2003	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2004
I - Immobilisations incorporelles				
Logiciels	4 542,93			4 542,93
Total I	4 542,93			4 542,93
II - Immobilisations corporelles				
I.A.A. des constructions	75 050,35			75 050,35
Total II	75 050,35			75 050,35
III - Autres immobilisations corporelles				
Accessoires matériel de transport	1 088,53			1 088,53
Autres matériels	47 955,73			47 955,73
Matériel de bureau	123 467,89		2 795,66	120 672,23
Mobilier	22 983,06			22 983,06
Total III	195 495,21		2 795,66	192 699,55
IV - Immobilisations financières				
Titres immobilisés	15 722 919,28	1 815 811,55	1 767 572,07	15 771 158,76
Total IV	15 722 919,28	1 815 811,55	1 767 572,07	15 771 158,76
TOTAL IMMOBILISATIONS	15 998 007,77	1 815 811,55	1 770 367,73	16 043 451,59

Annexe

Tableau 3 : Etat des amortissements & provisions (en euros)

Nature	Amort. & prov. au 31/12/2003	Dotations	Reprises	Amort. & prov. au 31/12/2004
I - Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 412,07	486,17		3 898,24
Total I	3 412,07	486,17		3 898,24
II - Immobilisations corporelles				
I.A.A. des constructions	74 809,34	195,50		75 004,84
Total II	74 809,34	195,50		75 004,84
III - Autres immobilisations corporelles				
Accessoires matériel de transport	1 088,53			1 088,53
Autres matériels	47 955,73			47 955,73
Matériel de bureau	113 376,05	4 565,60	2 795,66	115 145,99
Mobilier	21 445,23	1 266,95		22 712,18
Total III	183 865,54	5 832,55	2 795,66	186 902,43
IV - Immobilisations financières				
Titres immobilisés	1 168 717,00		372 084,00	796 633,00
Total IV	1 168 717,00		372 084,00	796 633,00
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 430 803,95	6 514,22	374 879,66	1 062 438,51

Annexe

Tableau 4 : Etat des charges à payer et comptes de régularisation passif (en euros)

Postes	Factures fournisseurs non parvenues	Personnel charges à payer	Organismes sociaux charges à payer	Etat charges à payer	Autres dettes
Fourniture de bureau					
Charges locatives	1 251				
Entretien matériel	197				
Mise à disposition	128 614				
Honoraires	8 490				
Frais de déplacements	973				
Réceptions					
Téléphone	348				
Affranchissements	520				
Frais SGAM	1 435				
Cotisations	3 841				
Subvention à verser					403 733
TOTAUX	145 669				403 733

Annexe

Tableau 5 : Etat des produits à recevoir et comptes de régularisation (en euros)

Postes	Subventions à recevoir	Divers : Produits à recevoir	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance	Charges à répartir
Fourniture de bureau					
Maintenance			619		
Loyer + Charges			9 976		
Abonnement Internet			1 385		
Dodumentation			720		
TOTAUX			12 700		

Annexe

Tableau 6 : Autres titres immobilisés au 31/12/2004 (en euros)

	CODE VALEUR	NATURE	NOMBRE	VALEUR MOYENNE	TOTAL	VALEUR BOURSIERE AU 31/12/2004	- VALUE LATENTE AU 31/12/2004	+ VALUE LATENTE AU 31/12/2004	COUT ACQ. TITRES VENDUS EN 2004	PRIX DE CES. TITRES VENDUS EN 2004	- VALUE REALISEE AU 31/12/2004	+ VALUE REALISEE AU 31/12/2004
S I C A V	TITRES SGAM											
	28 678	MSMM JAPAN EQUITY FUND B	1 168,000	150,34	175 600,82	125 185,69	-50 415,13					
	28 676	MSMM US SMALLCAP FUND B	396,000	1 282,85	508 008,86	415 157,85	-92 851,01					
	9 801	SGAM PREMIERE ASSOCIA	683,949	3 784,73	2 588 564,57	2 707 480,51		118 915,94				
	2 179	SOGEACTIONS FRANCE SI	780,000	683,99	533 510,10	395 467,80	-138 042,30					
	28 599	SG EUROPE OPPORTUNITES SI.	1 036,000	196,20	203 262,08	165 242,00	-38 020,08					
	396	MONEPLUS SI. 3DEC	46,569	19 287,23	898 186,95	939 770,80		41 583,85	623 035,35	645 067,94		22 032,59
	44 887	SGAM EURO SPREAD FCP 3DEC							277 261,09	330 040,43		52 779,34
	44 883	SGAM EURO MID CAP FCP 3DEC	221,000	2 215,82	489 695,54	492 589,11		2 893,57				
	44 335	SGAM EURO ACTIONS FCP 3DEC	1 230,275	1 530,12	1 882 471,68	1 673 801,44	-208 670,24					0,00
	42 302	SGAM PREMIERE 5-7 ANS FCP 3DEC	950,004	2 006,04	1 905 744,77	2 274 632,58		368 887,81	136 619,26	162 369,47		25 750,21
	42 299	SGAM PREMIERE 3-5 ANS FCP 3DEC	2 307,853	2 022,34	4 667 260,41	5 435 155,36		767 894,95	32 179,45	37 439,98		5 260,53
	29 930	SOGEPACIFIC S.G. SI.	619,000	123,99	76 749,81	64 877,39	-11 872,42					
	42 333	SOGEACTIONS ROYAUME UNI 3DEC	403,000	462,23	186 280,42	150 601,10	-35 679,32					
	94 963	SOGELUX EQUIT. EURO FINANCIAL	14 378,000	17,53	252 034,84	193 530,76	-58 504,08					
	44 336	SGAM INDEX US FCP 3DEC	379,000	1 999,49	757 805,79	595 227,08	-162 578,71					
	98 330	SGAM QUANTI EURO							384 291,48	499 190,50		114 899,02
	3 798	SGAM DIV-A FCP	1 555,047	99,29	154 400,62	154 851,58		450,96				
	23 715	SOGEACTIONS EURO SI.3DEC							314 185,44	343 676,96		29 491,52
	9 733	SGAM PREMIERE 7-10 ANS C SI										
	7 065 271	SGAM EA EUROPE C FCP	215,000	757,80	162 927,00	170 946,50		8 019,50				
	42 036	SGAM INVEST TITRI + FCP 3DEC	30,000	10 955,15	328 654,50	329 790,90		1 136,40				
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES			26 398,697	597,42	15 771 158,76	16 284 308,45	-796 633,29	1 309 782,98	1 767 572,07	2 017 785,28		250 213,21

Annexe

Tableau 7 : Valeurs mobilières de placement au 31/12/2004 (en euros)

S I C A V	DATE	NATURE	NOMBRE	VALEUR MOYENNE	TOTAL	VALEUR BOURSIERE AU 31/12/2003	+ VALUE LATENTE AU 31/12/2003	- VALUE REALISEE AU 31/12/2003	+ VALUE REALISEE AU 31/12/2003
	31/12/2004	NATEXIS EURIBOR							33 630,99
	TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				0,00	0,00	0,00		33 630,99

III.b – Le rapport du Commissaire aux comptes

FONDATION MAIF

Immeuble "LE PAVOIS"

50, avenue Salvador Allende

79000 NIORT

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2004

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **FONDATION MAIF**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235, 1^{er} alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le paragraphe 1.4 « Titres immobilisés et valeurs mobilières de placements » de l'annexe expose que les éléments d'actif font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Nos travaux ont consisté à vérifier l'application de ces principes et à apprécier les données et les hypothèses utilisées par la Fondation pour procéder à cette estimation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de celle-ci.

- Le paragraphe 1.6 « Subventions octroyées » de l'annexe expose que les subventions sont constatées en charge en fonction des échéanciers établies lors de la conclusion des conventions entre la Fondation MAIF et de ses partenaires.

Les subventions non versées figurent au passif du bilan en « subventions à verser ». Les échéances à venir sont en rubrique « engagements hors bilan ».

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du respect de cette méthode.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le bureau du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NIORT, le 27 mai 2005

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.A. GROUPE Y



Michel AIME

III.c – Le rapport annexe

Tableau 8 : Etat récapitulatif (en euros)

	ACTIONS						TOTAL DES ACTIONS	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
	SECURITE ROUTIERE	VIE COURANTE	RISQUES NATURELS	SDI	AUDIOVISUEL	ACTIONS PONCTUELLES			
I - PRODUITS D'EXPLOITATION									
VENTE DE CASSETTES									
SUBVENTIONS									
AUTRES PRODUITS								864,82	864,82
TOTAL I								864,82	864,82
II - CHARGES D'EXPLOITATION									
CHARGES EXTERNES	1 812,44	76,00	211,29		20 093,80	2 013,83	24 207,36	251 817,60	276 024,96
IMPOTS ET TAXES									
SALAIRES									
CHARGES SOCIALES									
PRESTATION M. OLIVIERO							66 379,20	-66 379,20	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS								6 514,22	6 514,22
SUBVENTIONS VERSEES	201 535,81		117 439,00			16 846,31	335 821,12		335 821,12
AUTRES CHARGES			25 139,80				25 139,80		25 139,80
TOTAL II	203 348,25	76,00	142 790,09		20 093,80	18 860,14	451 547,48	191 952,62	643 500,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	-203 348,25	-76,00	-142 790,09		-20 093,80	-18 860,14	-451 547,48	-191 087,80	-642 635,28
PRODUITS FINANCIERS								405 714,99	405 714,99
CHARGES FINANCIERES								3 031,44	3 031,44
RESULTAT FINANCIER								402 683,55	402 683,55
RESULTAT COURANT								211 595,75	-239 951,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS								250 230,44	250 230,44
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
RESULTAT EXCEPTIONNEL								250 230,44	250 230,44
IMPOT SUR LES SOCIETES									
RESULTAT DE L'EXERCICE								461 826,19	10 278,71

Tableau 9 : Etat des subventions prises en charge (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Engagements	Solde à payer au 31/12/2003	Versements prévus au 31/12/2004	Versements réalisés au 31/12/2004	Solde à payer au 31/12/2004	Total pris en charge au 31/12/2004
SECURITE ROUTIERE										
LBSU / Enfants handicapés	09/06/1998	25/08/1998	INRETS	45 811	45 811	18 233		18 233		45 811
GIE PSA-RENAULT / Compatibilité	09/06/1998	16/12/1999	GIE PSA RENAULT	523 704	523 704	54 753			54 753	523 704
CEESAR / AAC	09/12/1999	31/08/2000	CEESAR	68 373	68 373	30 996		30 996		68 373
LESCOT-INRETS / Personnes âgées	09/12/1999	27/09/2000	LESCOT	91 165	91 165	68 373		68 373		91 165
LESCOT-BLOUIN / Personnes âgées	09/12/1999	27/06/2000	LESCOT	30 449	30 449	21 879			21 879	30 449
SMILEY-II / AAC	09/12/1999	11/02/2000	HUMAN FACTORS	29 971	29 971	8 839		8 839		29 971
LAN / Modélisation cerveau	15/06/2000	08/11/2000	LAN	32 181	32 181	12 872		12 872		32 181
CAOR / Cyndinomètre	07/12/2000	15/03/2001	ARMINES	164 096	164 096	32 819		32 819		164 096
VALUTEC-LAMIH / Interf. Conduct.	15/06/2000	Non signée	VALUTEC	200 562	150 421	150 421	50 140		200 562	200 562
SMILEY-III / Formation conduite	13/01/2001	10/10/2001	HUMAN FACTORS	19 042	19 042	7 209		7 209		19 042
CEESAR / RIDER	17/12/2002	02/05/2003	CEESAR	120 000	48 000		48 000	48 000		96 000
TORRES II / Insécurité routière	17/12/2002	09/06/2003	TORRES	12 809	5 124		5 124	5 124		10 247
FAROS / Projet simulateur	17/12/2002	07/07/2003	FAROS & PIFFETEAU	100 000	40 000		60 000	4 299	55 701	100 000
INSERM II / Cohorte GDF-2	17/12/2002	25/11/2003	INSERM	35 880	17 940	17 940	14 352	32 292		32 292
WILLINGER- II / Tête enfants & piétons	19/09/2003	28/06/2004	IMFS	59 800			23 920	23 920		23 920
TOTAL				1 533 843	1 266 277	424 336	201 536	292 976	332 896	1 467 813

Tableau 9 (suite) : Etat des subventions prises en charge (en euros)

Projets	Date conseil d'Administration	Date signature convention	Bénéficiaire	Montant engagé	Engagements	Solde à payer au 31/12/2003	Versements prévus au 31/12/2004	Versements réalisé au 31/12/2004	Solde à payer au 31/12/2004	Total pris en charge au 31/12/2004
VIE COURANTE										
MGEN-II / Santé mentale enfants	07/17/2000	01/06/2001 et avenant du 17/04/04	MGEN	36 464	18 232					18 232
TOTAL				36 464	18 232					18 232
RISQUES NATURELS										
UJF / Crues rapides	02/12/2003	02/03/2004	U.J.F.	116 505			46 602	46 602		46 602
CNRS-CSO / Gestion des crises	11/06/2004	22/11/2004	Fond. Sciences Po	39 100			19 550		19 550	19 550
CEMAGREF / Risques montagnes	11/06/2004	10/12/2004	CEMAGREF	170 956			51 287		51 287	51 287
TOTAL				326 561			117 439	46 602	70 837	117 439
ACTIONS PONCTUELLES										
ALTEDIA / Colloque parlementaire		10/12/2003	ALTEDIA	13 754	6 877		6 877	6 877		13 754
CEPR	Pas de convention		CEPR	4 600			4 600	4 600		4 600
JOURNAL DU PARLEMENT	Pas de convention		Journal du Parlement	5 469			5 469	5 469		5 469
TOTAL				23 823	6 877		16 946	16 946		23 823
TOTAL GENERAL				1 920 691	1 291 385	424 336	335 921	356 524	403 733	1 627 307

Tableau 10 : Tableau de financement (en euros)

	EXERCICE N 31/12/2004	EXERCICE N-1 31/12/2003
RESSOURCES		
RESULTAT NET	10 179	436 825
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6 514	8 821
REPRISE SUR PROVISION	-372 084	-518 926
+/- VALUES SUR CESSION D'ACTIF	-250 213	-416 740
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-605 604	-490 020
CESSION D'ACTIF	2 017 785	3 698 293
AUGMENTATION DES DETTES D'EXPLOITATION		
DIMINUTION DES CREANCES D'EXPLOITATION	10	5 090
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES		
AUTRES RESSOURCES		
TOTAL RESSOURCES (A)	1 412 191	3 213 364
EMPLOIS		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	1 815 812	3 710 501
AUGMENTATION DES CREANCES D'EXPLOITATION		
DIMINUTION DES DETTES D'EXPLOITATION	73 240	24 044
AUTRES EMPLOIS		
TOTAL EMPLOIS (B)	1 889 052	3 734 544
VARIATION DE TRESORERIE (A-B)	-476 861	-521 180

TRESORERIE NETTE DEBUT D'EXERCICE (1)	506 513	1 027 694
VARIATION DE TRESORERIE (2)	-476 861	-521 180
TRESORERIE NETTE FIN D'EXERCICE (1+2)	29 653	506 513

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		484 788
DISPONIBILITES	29 653	21 726
TRESORERIE NETTE FIN D'EXERCICE (1+2)	29 653	506 513

IV – Analyses et perspectives

Analyses et perspectives

La Fondation MAIF a pu développer progressivement, depuis sa création en 1987, une activité de soutien financier aux recherches en prévention des risques et en valoriser les résultats par la création d'outils de sensibilisation et de formation distribués directement ou utilisés par la Prévention MAIF pour des actions principalement tournées vers les collèges et les lycées.

Les ressources financières de la Fondation MAIF sont exclusivement constituées par les revenus de ses fonds propres (environ 15 millions d'euros) dont la gestion a été confiée, en juin 2001, à la SGAM (Société Générale Asset Managment) avec un objectif de production de revenu de 6% à horizon de 3 ans.

Malheureusement, en raison du contexte économique catastrophique qui a suivi, des pertes importantes ont dû être constatées dès la fin de l'année (plus values réalisées) et un provisionnement pour risque d'exigibilité s'est avéré nécessaire (moins values latentes).

Après une période d'observation d'un an, durant laquelle aucun engagement financier nouveau n'a été pris, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance de décembre 2002, de relancer les activités de la Fondation en acceptant de financer de nouveaux projets. Cette activité étant indispensable puisque constituant l'objet statutaire de la Fondation MAIF.

Pour en garantir le financement, il a autorisé le Bureau à procéder à un décaissement d'une partie des fonds de réserves confiés à la SGAM.

Un soutien financier a été accordé à trois nouvelles recherches en 2003 et quatre en 2004.

Compte tenu des incertitudes persistantes en matière de revenus du portefeuille géré par la SGAM, les simulations réalisées montrent que, s'il est envisagé un budget d'engagement annuel de l'ordre de 300 000 à 350 000 euros, les fonds de réserves et les plus values raisonnablement espérées ne permettront pas de garantir le fonctionnement de la Fondation au-delà de 2006 dans le meilleur des cas.

La fondation doit donc, plus que jamais, rechercher les moyens nécessaires à son avenir à moyen terme.

En matière de recherche, de nombreux projets ont été consacrés à la sécurité routière à la fois dans le domaine technique et dans celui du comportement humain. La valorisation des résultats reste à améliorer.

Sans négliger cette branche, non seulement digne d'intérêt mais également d'actualité, les investissements dans le domaine des risques naturels ont été renforcés durant l'année 2004.

En conclusion, si la Fondation MAIF sait, avec l'aide de son Conseil d'administration, se donner les moyens de fonctionner, elle a de nombreuses possibilités de poursuivre son œuvre de soutien à la recherche et de participer, par son rôle original, à faire progresser la prévention des risques et contribuer en cela à soutenir la démarche de citoyenneté.